



**Critères nationaux de sélection pour le  
Championnat d'Europe junior  
(12-15/11/2021 – à confirmer)**

## **1. Informations générales**

### **1.1 Date du Championnat**

Le Championnat d'Europe Junior 2021 (CEJ) de Taekwondo se déroulera du jeudi 12 au dimanche 15 Novembre 2021.

### **1.2 Lieu**

*Pas encore connu.*

### **1.3 Eligibilité**

Les conditions requises pour participer au CEJ 2021 sont les suivantes. Le taekwondoin<sup>1</sup> doit être :

- de nationalité belge,
- affilié à une fédération membre de la Belgian Taekwondo Federation,
- en possession d'une licence GAL 2021.
- porteur d'un diplôme de 1<sup>er</sup> Dan Kukkiwon minimum.
- né en 2006-2005-2004.

### **1.4 Catégorie de poids**

Les catégories de poids ouvertes à la sélection sont :

- Femmes : -42kg, -44kg, -46kg, -49kg, -52kg, -55kg, -59kg, -63kg, -68kg, +68kg
- Hommes : -45kg, -48kg, -51kg, -55kg, -59kg, -63kg, -68kg, -73kg, -78kg, +78kg

### **1.5 Nombre de sélectionnés par catégorie**

Un seul taekwondoin par catégorie de poids et par nation peut être sélectionné.

### **1.6 Date limite d'inscription**

La date limite pour inscrire les taekwondoin sélectionnés est le xx/xx/2021 (*lors de la rédaction de ces critères, cette date n'est encore pas connue*).

### **1.7 Période de sélection**

La période de sélection débute le 28/08/2021 et se clôture 7 jours calendrier avant la date limite d'inscription.

---

<sup>1</sup> Dans le présent document, le masculin est employé à titre épicène.



## 2. Les critères nationaux de sélection

### 2.1 Les critères

Afin d'être sélectionnable pour une participation au CEJ 2021, le taekwondoin belge doit satisfaire au minimum à la condition suivante :

Avoir remporté au moins une médaille d'argent et une de bronze lors des tournois de sélection suivants :

- Open de Tallinn G1 (Estonie) (28-29/08/2021),
- Open de Pologne G1 (11-12/09/2021),
- Open de Slovénie G1 (25-26/09/2021),
- Open de Riga (Lettonie) G1 (9-10/10/2021) et
- Open des Pays-Bas (G1) (23-24/10/2021) (S'il se déroule dans la période de sélection)

Remarques :

- Un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
- Les médailles doivent être remportée dans une même catégorie de poids.
- Le taekwondoin sera sélectionné dans la catégorie de poids dans laquelle il a rempli les critères de sélection.
- L'organisme des juniors est en croissance. Si un taekwondoin sélectionné n'arrivait plus à tenir son poids afin de rester dans la catégorie où il s'est sélectionné, après analyse des chances de succès, à la demande de sa direction technique, ce taekwondoin pourrait monter de catégorie à condition qu'il n'y ait personne de sélectionné dans la catégorie supérieure.
- Si certains tournois de sélection ne devaient pas accueillir les catégories juniors, la Commission Nationale de Sélection se réserve le droit de revoir les critères.

### 2.2 En cas d'égalité :

Si plusieurs taekwondoins ont réalisé les critères de sélection, ceux-ci seront départagés de la manière suivante :

Le taekwondoin qui aura remporté la plus grande somme de points en trois participations aux opens de sélection, dans la catégorie concernée, sera sélectionné. Les points sont attribués sur base du tableau 1 ci-dessous :

Résultat	G1	G2
1 <sup>er</sup> place	10	20
2 <sup>ème</sup> place	6	12
3 <sup>ème</sup> place	3,6	7,2
5 <sup>ème</sup> place	2,16	4,32
9 <sup>ème</sup> place	1,51	3,02
17 <sup>ème</sup> place	1,06	2,12
33 <sup>ème</sup> place	0,74	1,48
65 <sup>ème</sup> place	0,52	1,04

Tableau 1 : Points attribués par la WT en fonction du niveau atteint dans l'open de niveau G1 et G2



#### Remarques :

- Un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
- Les trois meilleurs résultats doivent avoir été obtenus dans une même catégorie de poids WT. Des résultats obtenus dans des catégories de poids WT différentes ne peuvent être comptabilisés ensemble.
- La commission nationale, sur base de l'analyse du dossier orienté sur les chances de succès, pourra proposer au taekwondoin non sélectionné (qui a rempli les critères de sélection) de combattre dans la catégorie supérieure à condition que cette catégorie soit libre.

#### **2.3 En cas de nouvelle égalité**

En cas de nouvelle égalité, la commission nationale de sélection sélectionnera un taekwondoin sur base d'une analyse multifactorielle des dossiers en tenant compte (liste non exhaustive) :

- du nombre de combats gagnés,
- le niveau des adversaires contre lesquels il a perdu,
- le niveau des adversaires contre lesquels il a gagné,
- des résultats réalisés dans d'autres catégories de poids,
- de la stabilité du poids,
- de l'âge du taekwondoin dans la catégorie,
- de l'âge biologique (maturation et croissance) du taekwondoin,
- ...

#### **3. Référence**

En cas de litige sur la compréhension des critères de sélection, le texte rédigé en français est la référence.